



JEAN-MICHEL DAVID AU SERVICE DE L'HONNEUR LES APPARITEURS DE MAGISTRATS ROMAINS

Le 14 Janvier 2019

À Rome, sous la République et au début de l'Empire, un magistrat ne pouvait pas exercer ses responsabilités sans ses appariteurs. Ils étaient sa voix (hérauts ou *praecones*), ses huissiers (*viatores*), ses gardes du corps (licteurs), ses mains et sa mémoire (scribes). Ils entouraient le magistrat et effectuaient les multiples tâches qu'exigeait l'exercice du pouvoir. Ils étaient des hommes libres et des citoyens, au service de la cité qui les rémunérait et les mettait à la disposition des magistrats le temps de leurs fonctions. La plupart d'entre eux étaient ainsi inscrits dans des cadres officiels, des décuries, d'où chaque année était choisi le personnel nécessaire. Ils y gagnaient la reconnaissance d'une compétence et d'une certaine indépendance, d'une *dignitas* qui leur valait de se constituer en ordres.

Toutefois, les membres de l'aristocratie sénatoriale qui devaient pouvoir compter sur leur fidélité et leur dévouement veillaient à faire recruter leurs dépendants, souvent leurs affranchis. Ainsi, la position qu'ils occupaient avait-elle quelque chose d'étrange : au service à la fois, public, de la cité et, privé, de ses gouvernants. L'étude de ces hommes se révèle alors décisive pour la compréhension de l'évolution de l'organisation civique romaine qui,

par un processus de privatisation des instances publiques, conduit à l'Empire.

Belles Lettres 33€
